

Pour l’année 2025, 24 % du budget total consacré aux prises à bail est alloué à la Direction des ressources marines, soit 13 514 987 FCFP/ mois, soit 162 179 844 FCFP/an ventilé comme suit :

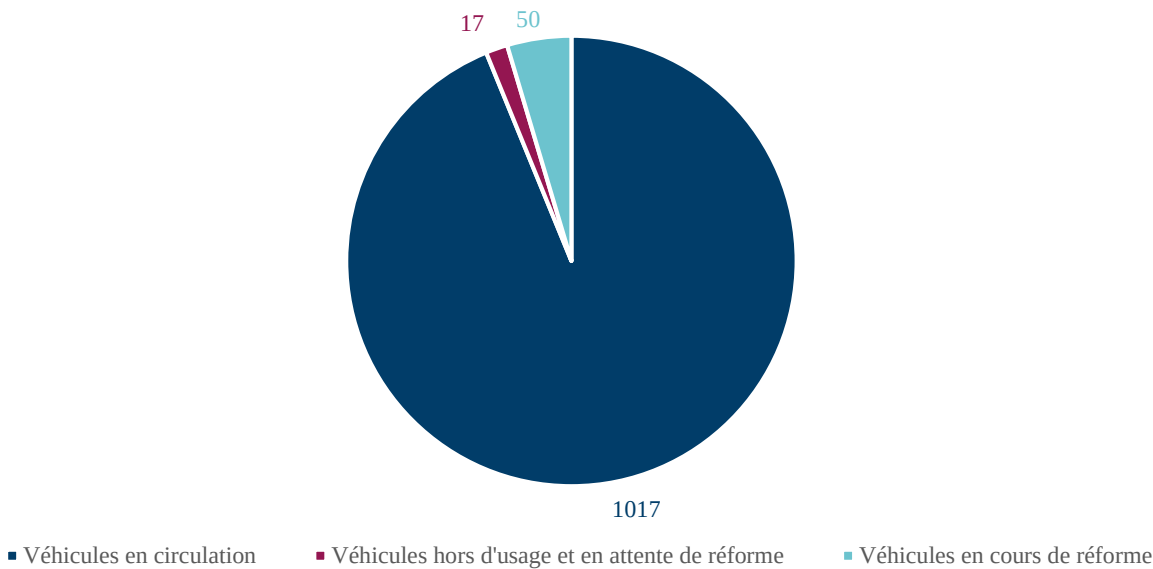
- Pour l’occupation de locaux aux 1er et 2ème étage de l’immeuble LECAILL à Papeete 2 164 475 FCFP / mois (soit 25 973 700 FCFP/an) ;
- Pour l’occupation de locaux de l’immeuble MANATEA NUI à Papeete 1 954 555 FCFP / mois (soit 23 454 660 FCFP / an) ;
- Pour l’occupation de locaux aux 1er et 3ème niveau du Centre Vaima à Papeete (549 000 FCFP / mois soit 6 588 000FCFP / an) ;
- Pour l’occupation d’un terrain nu à Papeete pour 140 000 FCFP/ mois (soit 1 680 000 FCFP/an) ;
- Pour l’occupation d’un local à HUAHINE pour 35 000 FCFP / mois (soit 420 000 FCFP / an) ;
- Pour l’occupation de locaux de l’IFREMER à Vairao pout 20 000 000 FCFP / mois (soit 240 000 000 FCFP / an).

La grande majorité des bailleurs des immeubles situés dans la commune de Papeete sont des sociétés civiles immobilières.

4.5 Parc automobile

Au 31 décembre 2025, le parc automobile du Pays est constitué de 1 084 véhicules légers, en progression de 3,04 % par rapport à 2024 (+32 véhicules), contre 1 052 véhicules au 31 décembre 2024.

Parmi eux, 1 017 sont en circulation, 50 véhicules sont en cours de réforme et 17 sont hors d’usage ou ont déclarés disparu dans l’attente de leur réforme. Parmi les 1 017 véhicules en circulation, 65 ont été identifiés comme devant être réformés, mais circulent toujours.



L’âge moyen des véhicules légers en circulation demeure stable à 10 ans en 2025, tandis que l’âge médian s’établit à 7 ans ; la moitié des véhicules du parc ont été acquis après 2017, traduisant la poursuite du renouvellement du parc automobile du Pays.

Indicateur	2023	2024	2025
Parc automobile (véhicules légers)	944	1052	1084
Véhicules en circulation	801	973	1017
Véhicules en réforme	35	60	50
Hors d'usage - disparus	108	19	17
Age moyen	11 ans	10 ans	10 ans
Age médian	9 ans	7 ans	7 ans

4.6 Equipement en énergie

Tous les services du Pays ont été sollicités dans le cadre du rapport de PR à l’APF. Tous les services ont pu compléter la fiche n°4 relative à la consommation énergétique, pour chacun de leurs locaux à activité de bureau, à quelques